

Bulletin d'inscription à la Formation à l'accompagnement psychologique

Nous précisons que se former au métier de psychopraticien, qui permet de proposer aux clients un suivi complet en psychothérapie, nécessite 3 à 4 ans de formation spécifique.

La formation en 12 jours que nous proposons permet à des professionnels de la naturopathie intégrative ou aux praticiens euphonistes énergéticiens d'accompagner leurs clients au niveau psychologique de manière plus efficace.

Pré-requis : avoir suivi au moins 1 an de formation à l'ANAE où avoir fait la formation coach du bien-être à la LUS.

Dates cursus de formation 12 jours :

- 7-9 avril 2023

- 5-7 mai 2023

- 2-4 juin 2023

- 21-23 juillet 2023

- Un certificat de suivi de formation à l'accompagnement psychologique est remis en fin de cursus

Tarif de la formation : 1200 € TTC* **Frais de dossier :** 40 euros

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

Date de naissance : Profession :

*Possibilité du règlement en 6 mensualités. Le règlement de la 1^{ère} mensualité et des frais de dossier sont à joindre à l'inscription puis 5 mensualités de 200 € les mois suivants par prélèvement bancaire (mandat Sepa). Un formulaire d'autorisation de prélèvement vous sera adressé. Joindre un relevé d'identité bancaire.

CONDITIONS GENERALES :

1. En cas d'annulation par le stagiaire enregistré moins de 30 jours avant le début de la formation, 15 % de la formation restent dus à l'établissement. Le solde sera remboursé.
2. En cas d'annulation par le stagiaire enregistré plus de 30 jours avant le début de la formation, le montant payé sera intégralement remboursé.
3. En cas d'annulation par les organisateurs, les participants seront informés par courrier ou par téléphone au plus tard 30 jours avant la date prévue pour le début de la formation et intégralement remboursés.
4. La présente inscription vaut pour la totalité du cursus. En cas d'interruption en cours de cursus, 50 % du montant restant dus, après décompte des jours déjà effectués, sera remboursé.
5. Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.
6. En cas de rejet d'un prélèvement bancaire, les frais bancaires sont à la charge du stagiaire.

QUESTIONNAIRE :

- Je n'ai jamais eu de troubles psychiatriques ayant nécessité un traitement ou une consultation spécialisée.
- Je n'ai jamais eu d'épisode de déséquilibre psychologique ayant nécessité des soins ou un arrêt de travail.
- Je prends l'entière responsabilité de mes déclarations.

Signature avec mention « lu et approuvé » :

Le stagiaire : _____

Pour l'ANAE / Synéidesis : _____